



AVIS DU MAIRE

Article L2121-10 du code Général des collectivités Territoriales

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à la halle de la mairie, le :

VENDREDI 17 JUILLET 2026 A 18 H 00

Ordre du jour :

- 1 – Modification de la répartition géographique des électeurs et de la localisation des bureaux de votes de la commune de Lalbenque**
- 2 – Présentation des bilans annuels année scolaire 2025-2026 des services restaurant scolaire, ALAE, école maternelle et élémentaire**
- 3 – Modifications des effectifs**
- 4 – Autorisations d'urbanisme : déclaration préalable pour la rénovation de la toiture de l'église de PAILLAS et pour le changement de menuiseries de la maison LAPEYRE**
- 5 – Dénomination de voie, place**
- 6 – Présentation du projet de Polygone de réhabilitation de l'ancienne école de Lavayssade et de la création de logements neufs**
- 7 – Questions diverses**

Fait à Lalbenque, le 10 Juillet 2026

Le Maire,

Signé

Sébastien NODARI.

